



SM du Pays Garrigues et Costières de Nîmes (Siren : 200009546)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte ouvert
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Nîmes
Arrondissement	Nîmes
Département	Gard
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	21/06/2007
Date d'effet	21/06/2007

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	M. Jacques BOLLEGUE

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Arche Botti 2
Numéro et libellé dans la voie	115, allée Norbert Wiener
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	30035 NIMES cedex 1
Téléphone	04 66 02 54 12
Fax	04 66 28 91 02
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	288 496
Densité moyenne	283,77

Périmètres

Nombre total de membres : 4

- Dont 3 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
30	CA de Nîmes Métropole (243000643)	CA
30	CC Beaucaire Terre d'Argence (243000585)	CC
30	CC Leins Gardonnenque (243000742)	CC

- Dont 1 organisme public :

Organismes adhérant au groupement
DEPARTEMENT DU GARD (223000019)

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

Compétences exercées par le groupement
<p>Autres</p> <p>- Préfiguration et fonctionnement des Pays</p> <p><i>Objet: - La mise en oeuvre, le suivi, l'actualisation et l'évaluation de la "charte de territoire", expression du projet commun de développement durable du Pays Garrigues et Costières de Nîmes, comprenant en particulier la définition, concertée entre ses membres, d'orientation, d'aménagement, et de développement de son territoire ainsi que les mesures permettant sa mise en oeuvre; - La traduction de ces orientations par la négociation d'un "contrat de pays", volet territorial du contrat Etat-Région; - l'animation du dispositif de suivi des programmes d'action en liaison avec les maîtres d'ouvrage désignés; - le syndicat mixte du pays Garrigues et Costières de Nîmes est un instrument relais destiné à promouvoir des orientations stratégiques: il n'exercera dès lors aucune maîtrise d'ouvrage. Il ne pourra notamment ni se substituer aux communes et établissements publics de coopération intercommunale en matière d'aménagement et de travaux, ni recevoir délégation de ses membres pour exercer leurs compétences en matière d'investissement.</i></p>

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)